Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 64 (1955)

Heft: 5

Artikel: Le 1er camp romand pour enfants atteints de paralysie d'origine

cérébrale

Autor: Wicky, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683169

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est un élément essentiel. Il sied de regrouper et d'unir les efforts de chacun. Il faut être heureux de pouvoir reconnaître que la plupart des postulats d'amélioration présentés en 1947/1948 sont aujourd'hui réalisés ou vont l'être grâce au contrat-type de travail. Le problème de l'assurance-vieillesse et invalidité, par contre, reste encore à l'étude. Il s'agit d'arriver, dans ce domaine, à une assurance suffisante avec des primes supportables et tout en maintenant une certaine indépendance. C'est la tâche de la commission mixte récemment créée.

La tâche propre de la Croix-Rouge consiste à créer surtout un climat favorable, à éliminer les préjugés des parents ou des tuteurs, et à faire connaître les progrès réalisés dans la profession. Que la diffusion de la brochure « L'infirmière, une profession d'avenir » distribuée gratuitement par le secrétariat central, celle d'une autre brochure en préparation, le film de propagande qui est en cours de réalisation y aident, et que l'on saisisse chaque occasion de faire mieux connaître cette profession. Cette tâche là n'est pas vaine non plus.

A Crêt-Bérard

Le 1^{er} camp romand pour enfants atteints de paralysie d'origine cérébrale s. Wicky

Il y a environ une dizaine d'années qu'on est à même de donner certaines précisions de diagnostic et de traitement sur les paralysies d'origine cérébrales, appelées communément « maladie de Little ». D'après de récentes statistiques on a pu établir qu'aux U. S. A. 7 sur 1500 enfants étaient atteints de paralysie cérébrale. Les causes de ces graves troubles moteurs sont des lésions du cerveau survenues pendant la grossesse, l'accouchement, ou, parfois, pendant une maladie infantile.

Suivant la localisation de ces lésions, certaines parties du corps sont atteintes de *paralysie crispée*, ou d'athétose; on constate en

Apprendre à l'enfant à manger seul demande de la patience. Une planchette spéciale y aide. La mère guide d'abord la main de l'enfant. (Photo Emile Gos, Lausanne)

outre, dans le 75 % des cas, un retard intellectuel plus ou moins important. Bien que chez nous la proportion ne soit pas aussi forte qu'en Amérique, il est urgent de repérer tous les cas afin de les signaler aux médecins compétents qui pourront diriger l'éducation de ces enfants.

Grâce aux dépistages effectués par *Pro In-firmis*, un bon nombre d'entre eux ont été dirigés vers la doctoresse E. Köng, de Zurich, qui, depuis quelques années, s'efforce, autant en Suisse romande qu'en Suisse allemande, de faire de ces petits infirmes des individus capables d'avoir une vie indépendante.

Pour réussir dans sa tâche M^{lle} D^r Köng pense que le meilleur moyen d'arriver à un résultat est une vraie collaboration entre mère et médecin. C'est ainsi qu'a été organisé, sous sa direction, le premier camp romand pour des paralysés cérébraux. A Crêt Bérard, près de Puidoux, dans la maison de l'Eglise nationale vaudoise, pendant trois semaines les mamans ont vécu en fonction de leur petit malade, ayant tout le temps de l'observer, et d'apprendre à le faire travailler avec le maximum de chances de succès.

16 enfants, de quatre à douze ans, ont été suivis et encouragés avec une attention soutenue et un dévouement éclairé. Chaque cas était différent, il n'y avait pas deux « spasticités » ni deux « athétoses » semblables. C'est dire que pour chacun un traitement propre était indiqué et demandait de la part du médecin et de ses collaborateurs une étude et une attention particulières.

Le programme des journées avait été très soigneusement élaboré. Chaque matin et chaque soir, ¾ d'heure étaient consacrés à l'habillage et au déshabillage, afin d'apprendre à l'enfant à se

débrouiller seul et d'éviter à tout prix de faire quelque chose à sa place sous prétexte d'aller plus vite. Le même principe était appliqué également pendant les repas, où tout était mis en œuvre pour faciliter la tâche aux enfants. Les gros manches de bois des cuillers, les planchettes percées dans lesquelles les services sont bien tenus, les tasses spéciales donnent aux mouvements encore maladroits plus d'assurance et encouragent les premiers efforts.

La principale source de progrès physiques est sans contredit la gymnastique quotidienne, adaptée spécialement à chaque cas, forçant en quelque sorte les membres atteints à suivre le plus possible un développement normal.

Deux physiothérapeutes ont travaillé une demi-heure par jour avec chaque enfant. Après deux premiers jours d'observation, elles ont été à même de composer pour chacun tous les éléments d'une séance de gymnastique et ont fait exécuter ces mouvements. La dernière semaine, ce fut au tour de la maman de diriger la séance, sous le contrôle de la physiothérapeute.

La première chose à obtenir est, dans tous les cas, une relaxation complète, car ce n'est qu'à cette condition que les mouvements, devenant volontaires et conscients, atteignent le but cherché. Ce but varie pour chaque cas: développer certains muscles, ou empêcher leur contraction (chez les spastiques), obliger les membres à des mouvements volontaires ordonnés (dans les cas d'athétoses). Bien que la gymnastique soit, pour les paralysés cérébraux, un travail de longue haleine, certains progrès obtenus en trois semaines de bon travail sont bien faits pour encourager éducateurs et médecins.

Très souvent, ces infirmes souffrent de troubles du langage et il est aussi nécessaire de remédier à cette déficience-là. Les centres de la motricité ayant été détruits ou partiellement atteints, il est possible d'éduquer les cellules inemployées de notre cerveau, et d'amener ainsi l'enfant à parler correctement ou, au moins, de lui donner la possibilité d'exprimer les choses les plus courantes. M^{lle} Fuhr, du Centre d'orthophonie neuchâtelois, a, jour après jour, suivi chaque enfant, soit pour apprendre à certains les phonèmes élémentaires à tout langage ordonné, soit pour corriger certains défauts: troubles de respiration, de coordination des mouvements de la langue et des lèvres, ou manque de volonté et de concentration qui empêche complètement l'enfant de parler distinctement. Il est évident que toute la rééducation orthophonique devra être poursuivie par des personnes qualifiées, les mamans devraient pouvoir trouver, chacune, au moins dans sa région, des centres d'orthophonie organisés.

A côté de ce travail d'éducation, qui revêt un aspect plus spécialisé, il y a, tout aussi importante, l'occupation des loisirs. Dans ce do-



De simples jouets de bois, une caisse de sable sont les meilleurs auxiliaires de la rééducation des membres.

(Photo Emile Gos, Lausanne)

maine également, le camp a été une merveilleuse démonstration de l'ingéniosité déployée pour adapter les jeux, ou en inventer d'utiles au développement mental et physique des paralysés. Les plus grands ont fait des travaux manuels, des dessins; les plus petits ont manié des plots, du sable, tous ont pétri de la pâte à modeler, et, tout en jouant, il s'agissait de rectifier une mauvaise tenue, d'assouplir un membre trop crispé et, par exemple, de développer le sens de l'observation ou de rendre les réflexes plus rapides.

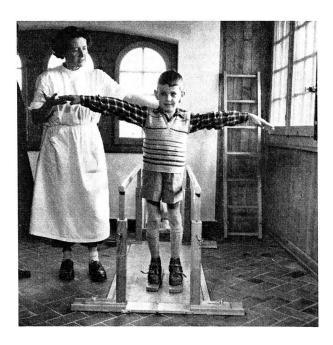
Nous avons remarqué à Crêt Bérard que ces petits êtres défavorisés sont, en général, gais, affectueux, et non aigris par leur sort. Ce côté de leur caractère nous inciterait plutôt à les laisser tranquillement grandir sans souci, mais ils n'ont que trop tendance à reculer devant l'effort et ce n'est qu'au prix d'une lutte quotidienne que les progrès seront là, qui permettront à l'individu handicapé de vivre une vie normale.

Tout au long des trois semaines, les mères ont suivi des conférences, des films, des entretiens, destinés à leur faciliter encore la tâche par une connaissance plus approfondie de leur problème. M^{lle} le D^r Köng a parlé des différentes formes de paralysies, de leurs causes et de leurs traitements. Deux films nous ont fait connaître les écoles spéciales créées en Angleterre et aux U. S. A. Ces pays peuvent, dans leurs grandes villes, grouper ces enfants et établir pour eux un programme qui comprend toutes les activités nécessaires à leur développement.

En Suisse le problème scolaire est compliqué et difficile à résoudre. De telles écoles n'existent pas, leur création se heurte à des obstacles qui ne trouveront pas une solution aisée. Mais il faut, en attendant, faciliter la tâche aux parents qui ne savent trop souvent quelle instruction donner à ces enfants. Car ces derniers ne doivent pas être considérés comme des déficients mentaux. Malgré le retard inévitable et les infirmités physiques qui leur compliqueront la tâche, ils devraient être acceptés dans la société et à l'école à l'égal de leurs camarades en santé.

Des expériences très enrichissantes ont été faites au camp, les participantes sont rentrées chez elles en envisageant l'avenir sous un jour plus clair. Elles ont pu parler entre elles de leurs soucis, trouver auprès des organisatrices une compréhension et une attention combien réconfortantes; elles ont compris la nécessité d'un travail quotidien animé de la fermeté voulue pour cette éducation difficile.

Il importe maintenant que l'œuvre commencée puisse être menée à bien et que tous ces enfants qui ne sont pas « comme les autres » aient la possibilité de devenir des adultes indépendants.



Avec l'aide de barres parallèles, le petit élève a appris à se tenir debout. Les pieds fixés à des planchettes, il s'exerce à se tenir droit. (Photo Emile Gos, Lausanne)

Une belle manifestation de solidarité

LES CAMPS DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION SUISSE DES PARALYSES

Crêt-Bérard, la riante et paisible maison de retraite des églises vaudoises, vient d'offrir pendant dix jours de juin, sa bienveillante hospitalité à une vingtaine de participants au premier camp de travail organisé par l'Association suisse des paralysés. Un second camp analogue aura lieu à fin juin à Boldern, dans le canton de Zurich.

Répondant à l'aimable invitation des organisateurs, nous nous sommes rendu à Crêt-Bérard, le 17 juin, afin de nous rendre compte du travail accompli pendant les 10 jours précédents. Aussitôt entré dans la vaste salle de travail, donnant de plein pied sur la terrasse du jardin, nous avons été conquis par l'atmosphère sereine et gaie de cet atelier improvisé.

Sous la direction d'instructeurs, eux-mêmes handicapés, des infirmes, assis à leur établi, confectionnent les objets les plus divers: les uns ont appris à travailler le cuir et nous montrent avec fierté les porte-monnaie, les porte-clefs, les étuis à lunettes qu'ils sont maintenant à même de faire seuls; des dames manient une machine à coudre, avec laquelle elles réussissent de jolis vêtements pour enfants; d'autres font de la broderie, du tissage, de la peinture sur bois ou sur poterie; des messieurs découpent du bois, un autre s'adonne au jardinage. Des spécialistes de la physiothérapie ont déterminé pour chacun le travail qui convient le mieux.

Et les progrès, en si peu de temps, sont étonnants. Le bénéfice, moral aussi bien que pratique, de cette réunion d'infirmes est immense. Voici des gens, frappés par un sort contraire et qui, dans leur isolement au milieu des biens-portants les mieux intentionnés à leur égard, pouvaient à juste titre désespérer de

se sentir à la charge des leurs ou de la communauté Et, soudain, réunis avec d'autres de leurs semblables, ils constatent qu'ils peuvent travailler, rendre des services, acquérir même une certaine indépendance et que l'exercice leur fait plus de bien que l'immobilité à laquelle ils se croyaient définitivement condamnés. Et ce ne sont pas des gens en bonne santé physique qui leur donnent de sages conseils, mais des handicapés comme eux, qui ont fait l'effort de volonté nécessaire à la réadaptation et qui peuvent prêcher par l'exemple. C'est précisément cette solidarité, cette émulation entre personnes frappées par un sort commun, qui constituent le facteur essentiel de la réussite d'une expérience telle que celle tentée à Crêt-Bérard et qui sera poursuivie à Boldern.

Naturellement, l'aide des bien-portants reste indispensable et souhaitée. Les participants au camp de Crêt-Bérard ont beaucoup apprécié l'excursion en automobile qui leur a été offerte par plusieurs conducteurs bénévoles. (Relevons que la présidente de l'Association suisse des paralysés, M^{me} Ziegler, et le directeur du camp, M. Mottaz, tous deux paralysés des deux jambes, conduisent eux-mêmes, avec la seule aide de leurs mains, une auto spécialement adaptée à leur usage). La solidarité de l'homme en parfaite santé à l'égard de l'handicapé n'est pas suffisante; elle est d'autant plus utile lorsqu'elle permet à l'infirme de s'aider lui-même, ce qui est précisément le but recherché à Crêt-Bérard.

N'y a-t-il pas là, précisément, pour des volontaires de la Croix-Rouge, une belle mission à remplir, celle de rendre visite à ces handicapés à domicile, afin de leur apporter l'aide et le réconfort dont ils pourront avoir besoin pour persévérer dans la voie qui leur a été indiquée?

M. V.